

**Commentaires de la Municipalité sur le rapport de la commission de gestion
préavis 14/17**

La Municipalité a pris connaissance avec intérêt dans sa séance du 19 juin 2017 du rapport de la commission de gestion (CG) sur le préavis 14/17 « Rapport de gestion de la Municipalité »

Elle relève le travail important fourni par la CG ainsi que le climat de travail constructif qui a régné lors des entretiens individuels ou lors de la séance de travail commune avec quatre municipaux. Elle tient réaffirmer son intention d'insérer dans ses futurs rapports de gestion les différentes suggestions émises par la CG et, le cas échéant, d'indiquer son positionnement voire la prise en considération de ces dernières.

Ayant observé quelques inexactitudes et de mauvaises interprétations de propos rapportés dans le rapport de la CG, la Municipalité tient, à travers quelques commentaires non exhaustifs, à rectifier et compléter certains points, suffisamment importants à ses yeux, afin de ne pas laisser perdurer des malentendus ou des incompréhensions.

Entretien avec Madame Dominique-Ella Christin, Municipale et Monsieur Igor Diakoff, (Bâtiments communaux)

Buvette des Abériaux p. 5 et p. 10, mise en conformité des terrasses et bail. Le rapport de gestion en p.39 relate l'historique et l'avancement du dossier de régularisation des terrasses.

Collège de la Combe p.10/11 Le décompte final de l'architecte établi en juin 2016 pour le préavis 29/13 a été transmis à la CoGes en mai 2017.

Entretien avec Mme Dominique-Ella Christin, Municipale (Urbanisme et Environnement)

Urbanisme p.9 : La 4^e révision du PDCn représente un changement de paradigme important car le périmètre d'agglo Grand Genève du district de Nyon passe d'une notion de croissance illimitée à une croissance limitée (voir rapport de gestion p. 53).

Urbanisme p. 9 : Le chargé de projet RDU, M. Ruegg, collaborateur du Conseil régional, pilote le projet depuis 2013. Un rapport de ses activités en 2016 établi par le CR a été envoyé dès sa réception à la CoGes le 2 juin 2017.

Environnement, Subventions Energie et climat p. 10 (SEIC ?) : l'ensemble des projets soutenus par les subventions en 2016 sont listés dans le rapport de gestion en p. 51/52.

Caméras Port p. 10 : le préavis concernant le règlement relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance et un crédit pour la pose de caméras a été accepté par le CC en avril 2016 et les travaux ont donc pu commencer à la fin de la saison de navigation fin 2016.

Entretien avec Madame Alice Durnat Levi, Municipale, et Monsieur François Bryand, Syndic, au sujet du fonctionnement de la Fondation de la Petite Enfance de Prangins

« Dans l'urgence, la Municipalité a assuré le paiement par la Fourmilière, des factures et salaires des collaborateurs de la Fourmilière jusqu'à fin 2016 ». INEXACT

La Municipalité n'intervient pas dans le paiement des factures de la Fondation ; dans l'attente d'une décision de l'autorité de surveillance et en l'absence d'un conseil de Fondation légitimé, le paiement des factures dans la deuxième moitié de 2016 a été assuré par l'unique membre restant de l'ancien conseil de Fondation commun au nouveau conseil, légitime quelques soient les Statuts que l'Autorité déciderait de valider, à savoir la Boursière. Le paiement de ces factures a bien entendu été effectué comme à l'accoutumée sur les comptes de la Fondation.

« La charge financière pour le fonctionnement de la Fondation de la petite Enfance de Prangins est assumée à 60% par la commune de Prangins et à 40% par les parents des élèves..... » INEXACT

La participation communale globale moyenne de l'ensemble des communes oscille autour des 30% des coûts totaux tout comptes confondus : les communes membres subventionnent leurs enfants en fonction de la capacité financière des parents (jusqu'à 75% dans certains cas), mais le taux maximum moyen par commune est de 40%. Un fonds de solidarité existe pour les communes dont la capacité financière des habitants utilisant ces prestations serait faible et l'obligerait à contribuer au-delà des 40%. Aucune Commune n'a dépassé ce taux en 2015 ni en 2016. La participation globale pranginoise tout comptes confondus est de 31%. Pour l'UAPE c'est autour de 26%.

Entretien avec Madame Alice Durnat Levi, Municipale

Organisation intercommunale

La PNR a élaboré un projet de règlement en ayant en amont demandé leurs orientations politiques à chacune des trois Municipalités. En aval, le CODIR, puis les Municipalités s'exprimeront à nouveau.

Contrôles de Police

La Municipale demande à la Police d'agir. La Police regarde comment elle s'organise sur le plan opérationnel.

Sécurité : charge de travail

Les réunions du CODIR (leur préparation et leur suivi) ne sont que la pointe émergée de l'iceberg. Le dossier police (qui comporte aussi les réunions de proximité, les demandes et autorisations diverses, les affaires courantes, sans parler de certain dossier particulier (stationnement) est conséquent.

Entretien avec Monsieur Denys Chevalier, Municipal

Mobilité : Transports publics (page 6)

La commission de gestion relève qu'il est regrettable que la commune de Prangins ait perdu sa représentativité au sein du Conseil d'administration des TPN sur une si longue période.

Cette situation est liée à la décision de la Municipalité d'attribuer en septembre 2016 les transports publics au Municipal en charge de la mobilité.

Ce changement a dû être entériné lors de l'assemblée générale des TPN qui se réunit une fois par année au mois de juin.

Voirie & Espaces verts (page 8)

La commission de gestion s'inquiète de l'état général de notre réseau d'éclairage public. Une étude globale sur ce parc de luminaires trouverait sa justification. A ce jour, le compte « éclairage public » est en progression exponentielle. A l'examen des factures, la CG a constaté la présence d'un prestataire français pour l'entretien du parc. LA CG s'interroge ?

Ne serait-il pas opportun de créer un appel d'offre sur le territoire suisse pour le remplacement complet de l'infrastructure de l'éclairage public.

Le municipal concerné informe la CG que l'entreprise française qui a effectué des travaux sur l'éclairage public de la Commune était mandatée par notre prestataire de service en l'occurrence la SEIC à Gland.

Quant au remplacement complet de notre infrastructure de l'éclairage public, nous allons prendre contact avec notre prestataire de service afin que ce dernier nous donne un rapport détaillé sur l'état actuel de l'infrastructure, ceci afin que nous puissions nous déterminer sur des changements à effectuer et sur son coût, qui soit dit en passant, sera très important.

Entretien avec Monsieur François Bryand, Syndic

Ressources humaines p. 4: deux conventions ont été établies à ce jour en relation avec des formations « lourdes » et sont à disposition de la CG. Dans un cas la convention a été appliquée.

Finances p. 5 : le plan d'économie est discuté chaque année au moment de l'élaboration du budget et s'observe au niveau de l'évolution des charges. (ex : les charges budgétées en 2016 étaient inférieures de 2,4% aux charges réelles de 2015)

Finances p. 5 : *Présentation d'un récapitulatif des recettes et charges par bâtiment communal.* Ce document ne figure effectivement pas dans le rapport de gestion mais dans le préavis 15/17 « comptes 2016 » p. 101.

FB/20/6/2017

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DU PRANGINS' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style.

